

5. LA FICHE D'ENREGISTREMENT

Une fois la fouille terminée, il faut remplir la fiche d'enregistrement. Elle sert de récapitulatif, de mémoire pour la reconstitution de la fouille.

Sur la fiche d'enregistrement, il faut remplir :

- **le nom du site où on fouille**
- **la date de la fouille**
- **le nom du fouilleur**
- **le secteur (exemple : haut/bas)**
- **le carré (exemple : 3C)**
- **la couche stratigraphique (exemple : n°2)**
- **indiquer si c'est une photo ou un dessin**
- **un emplacement pour le dessin**
- **indiquer la flèche du nord**
- **légender le dessin**
- **remplir le tableau des vestiges : les décrire et les numéroter**
- **décrire en général le carré où l'on a fouillé**
- **émettre une hypothèse sur l'histoire du site**

Nous avons rempli la fiche, dessiné et décrit ce que nous avons trouvé en fouillant. Nous avons fait des hypothèses sur ce que nous avons trouvé grâce aux divers objets.

LEXIQUE

vestige : ce qui a été trouvé pendant la fouille (objets : os, céramiques, charbon, métal, coquillages ; constructions : murs, portes, fondations...)

couches stratigraphiques : couches de terre qui se superposent et qui permettent de reconstituer l'histoire du site fouillé.

un carré : dans une fouille, le carré est l'emplacement d'un fouilleur (de celui qui fouille).

